

La souffrance au travail, un mal sous-estimé

De l'extérieur, elle semble bonne, mais la situation de la santé au travail est loin d'être optimale en Suisse. Des solutions existent et deux professeurs comptent bien les faire connaître en organisant un séminaire. **Par Thierry Vial**



Jacques Besson et Michel Guillemin.
Un séminaire pour réunir deux mondes, les dirigeants d'entreprise et les professionnels de la santé.

La souffrance au travail augmente dangereusement en Suisse et dans le monde. Des solutions existent, mais il manque une volonté forte pour lutter contre ce fléau. Les professeurs Michel Guillemin, cofondateur de l'Institut universitaire romand de santé au travail et Jacques Besson, chef du service de psychiatrie communautaire au CHUV, ont décidé d'agir en organisant le séminaire Santé & Entreprise le 10 février prochain à Lausanne.

Leur but est de réunir deux mondes, les dirigeants d'entreprise et les professionnels de la santé, pour définir ensemble de nouveaux outils pratiques basés sur les dernières recherches scientifiques. Ils nous expliquent leurs motivations.

Quelle est la situation actuelle en matière de santé au travail en Suisse?

Michel Guillemin: Même si vue de l'extérieur elle semble bonne, elle ne l'est mal-

heureusement pas, comme dans les autres pays, malgré la situation économique privilégiée de la Suisse. La souffrance au travail augmente sensiblement et elle est intimement liée à un management peu sensible à la problématique et très contraint par les impératifs économiques. C'est pourquoi nous estimons qu'il est indispensable d'instaurer un véritable dialogue entre les professionnels de la santé et les dirigeants en entreprise.

En quoi ce séminaire va-t-il aider à améliorer la situation?

Jacques Besson: Nous allons permettre à des managers et des responsables RH de rencontrer des professionnels académiques de la santé au travail, c'est nouveau. Ces deux mondes se connaissent mal et se méfient l'un de l'autre, mais ils pourraient beaucoup gagner à travailler ensemble, car il y a urgence. Quatre journées réparties sur une année seront consacrées aux quatre piliers de la santé globale au travail, à savoir la santé physique, la santé psychique, la santé sociale et la santé morale.

Chaque journée se compose d'une première phase de compréhension mutuelle sur les thèmes du jour, avec un enrichissement par les données scientifiques les plus récentes. Ensuite, nous allons plancher ensemble sur des cas concrets pour permettre aux participants de repartir avec des outils directement applicables au sein des entreprises.

Quelles sont les principales pathologies liées au travail?

MG: C'est extrêmement difficile à dire, car la SUVA recense uniquement les maladies et accidents reconnus dans son catalogue. Statistiquement, pour cette assurance, les maladies de la peau, la surdité ou les cancers liés à l'amiante figurent en tête de liste. Mais il ne s'agit là que de la pointe de l'iceberg, puisque les maladies en lien avec les risques psychosociaux ne sont pas reconnues.

JB: Dans le monde actuel, les troubles psychiques explosent littéralement, y compris dans les pays émergents. Avec pour corollaire, la consommation d'alcool, de tranquillisants, de cocaïne, toujours plus fréquente dans la sphère privée et professionnelle. Cette dégradation entraîne des coûts directs et indirects énormes en lien avec l'absentéisme, le turn-over, les maladies et bien d'autres effets délétères.

Existe-t-il des fonctions ou des métiers plus touchés par les maladies psychiques?

JB: D'une manière générale, nous observons que les personnes dont la profession est liée à des activités qui n'ont pas de limite sont plus touchées. Même constat pour les activités professionnelles liées aux relations

interpersonnelles. Ces professionnels sont confrontés à la fixation des limites de leur action par rapport à leur client ou leur patient.

Par ailleurs, il est important de rappeler que ces pathologies ne touchent pas seulement les collaborateurs, mais aussi les dirigeants d'entreprise. Et la situation actuelle se dégrade. En effet, des études démontrent qu'en Suisse les cadences professionnelles élevées et la pression sur les



«Les troubles psychiques explosent littéralement»

Prof Jacques Besson, CHUV psychiatrie communautaire

délais ont considérablement augmenté entre 2005 et 2010.

Ces pathologies sont-elles plutôt liées à de grandes entreprises?

MG: Non, pas du tout. On s'occupe peu des patrons de PME, mais ces derniers portent souvent beaucoup sur leurs épaules. Ils sont particulièrement exposés à deux facteurs de risques: la solitude et les soucis liés à la survie de leur entreprise. Ils sont véritablement pris entre les impératifs économiques et la protection de leur propre santé et de celle de leurs employés.

Qu'est-ce qui peut expliquer cette recrudescence des pathologies liées au travail?

JB: Je pense sincèrement que nous vivons une crise de civilisation, un vide existentiel, nous perdons le sens des valeurs. Pour

moi, nous sommes plongés dans une névrose de civilisation. Nous ne nous posons plus les vraies questions, comme celle du sens du travail. Nous manquons de buts à atteindre, collectivement. Si vous me permettez cette image, j'ai envie de dire que nous manquons de cathédrales à bâtir. Ce manque de sens peut favoriser des symptômes de dépression.

MG: Si vous ajoutez à cela l'utilisation intensive des smartphones qui vous lient en permanence à votre travail, vous multipliez les facteurs addictogènes. Il faut retrouver une respiration, une frontière entre la sphère privée et professionnelle.

Pensez-vous que nous disposons d'outils efficaces pour lutter?

JB: Oui, bien sûr. Avec notre stratégie novatrice, nous ouvrons un véritable dialogue entre managers et professionnels de la santé. Nous souhaitons donner de la lumière à une approche plus globale, fondée sur les trois phases d'action possibles, à savoir la prévention, l'action et le suivi nécessaire en cas de souffrance au travail. Nos discussions seront basées sur les données scientifiques les plus récentes comme celles du Pr Bogdan Draganski, spécialiste de neuro-imagerie à l'UNIL - CHUV, membre du Human Brain Project. Ce chercheur a démontré concrètement l'effet du stress sur le cerveau.

En basant notre réflexion sur des cas concrets, nous allons élaborer des solutions, des outils, des concepts et des modèles qui vont concourir à la mise en place d'un management sain et performant. Et même si cette question de la santé en entreprise est parfois sous-estimée par les autorités et le monde économique, nous sommes persuadés qu'elle est cruciale et qu'il faut agir.

MG: Au final, tout le monde en sortira gagnant, car la santé des dirigeants et des employés est en lien direct avec la santé de l'entreprise. ■

.....
Santé & Entreprise, Module santé psychique au travail, vendredi 10 février 2017, 8h30 - 17h00, Campus Vaudoise, Av. des Bains 1, 1007 Lausanne, Inscription et renseignements sur www.sante-entreprise.ch